



Le Réseau d'Information Comptable Agricole en Guadeloupe

Un revenu moyen touché par le cyclone Maria

Le revenu annuel moyen des agriculteurs professionnels s'établit à 12 600 € en 2017, toutes filières confondues. L'année 2017 est marquée par une campagne cannière au-dessus de la moyenne décennale, mais les exploitations bananières et maraîchères ont connu une fin de campagne catastrophique avec le passage du cyclone Maria durant la nuit du 18 septembre 2017. Cette situation conduit à un effondrement du revenu des exploitations spécialisées en banane, et à un impact important sur le revenu moyen de l'ensemble des exploitations agricoles guadeloupéennes.

Structure des exploitations spécialisées en canne et en banane

Les exploitations étudiées ont une Production Brute Standard (PBS) moyenne de 53 700 €. Cette PBS moyenne varie cependant fortement selon la spécialisation des exploitations : elle est de 30 000 € pour les exploitations spécialisées en canne, et de 78 300 € pour celles spécialisées en banane. Si on s'intéresse à la distribution des exploitations ayant des valeurs les plus proches de la médiane, la moitié des exploitations en canne a une PBS comprise entre 19 500 € et 33 500 €, et entre 40 000 € et 103 000 € pour celles spécialisées en banane.

Les exploitations spécialisées en canne et en banane ont une surface moyenne proche de 8 ha.

L'assolement de ces exploitations est dominé par leur culture principale, mais il présente tout de même une certaine variété. Les exploitations spécialisées en canne détiennent en moyenne 6,1 ha de canne, mais également 1,4 ha de surfaces fourragères et 0,3 ha de légumes. 29 % des exploitations détiennent ainsi des cultures maraîchères, et la moitié ont un cheptel (6 Unités Gros Bétail -UGB- en moyenne).

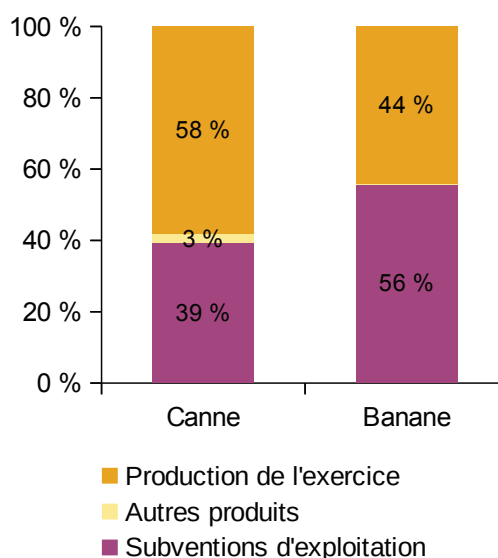
Les exploitations spécialisées en banane détiennent quasiment que des surfaces cultivées en banane, avec 4 ha en moyenne, les autres fruits représentant une surface moyenne de 0,3 ha présents dans 20 % des exploitations. Le solde des surfaces est constitué de jachères et aucune exploitation ne conduit d'élevage.

Les produits des exploitations

Le produit de l'exercice atteint 80 000 € pour les exploitations en banane en 2017. Il est composé quasi-exclusivement de la vente des fruits. C'est un mauvais résultat lié au passage du cyclone Maria qui a stoppé les expéditions de bananes de la Guadeloupe pendant plusieurs mois, et conduit à une très forte baisse de la production annuelle de bananes (-40%). Les retours en production seront ensuite très progressifs et étalés sur plusieurs années.

A l'inverse, la campagne cannière 2017 est un bon millésime : meilleur tonnage de cannes broyées en usine depuis 10 ans (680 000 tonnes), et richesse en hausse de 5 % par rapport à la précédente campagne. Le produit moyen de l'exercice pour les exploitations en canne atteint ainsi 27 000 €. Si la majorité du produit provient de la vente de la canne et de la bagasse (67%),

Produits d'exploitation



il est également composé de produits maraichers et animaux : ils représentent 26 % du produit. A l'image de la structure des exploitations, ces produits hors canne se retrouvent dans plus de la moitié des exploitations, 42 % des exploitations ayant un produit provenant exclusivement de la canne.

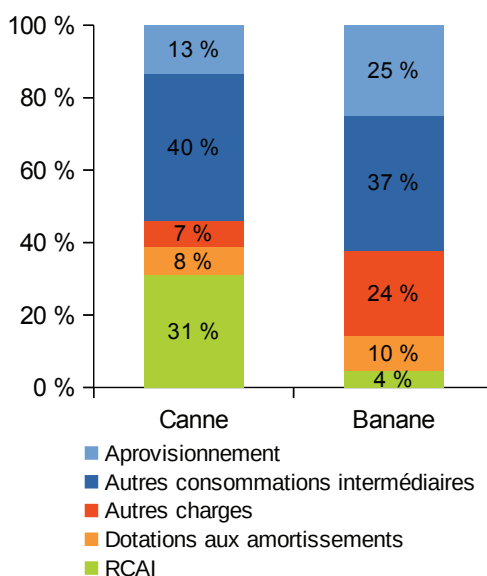
La quasi-totalité des exploitations étudiées ont reçu des subventions, principalement sur les produits de l'exploitation : canne, banane ou aides animales. Des subventions aux exploitations sont également présentes dans la majorité des exploitations : ICHN, autres aides FEADER, fonds de secours... Les subventions atteignent en moyenne 101 200 € pour la banane, soit plus de la moitié des produits d'exploitation. En effet, l'application des circonstances exceptionnelles a permis le maintien des subventions à la production. Pour la canne, le montant moyen des subventions est de 17 900 €, soit plus de 40 % de l'ensemble des produits.

Les charges des exploitations

Les consommations intermédiaires des exploitations spécialisées en banane atteignent 112 900 €, soit un montant supérieur au produit des ventes. Les charges d'approvisionnement représentent 45 100 €, dont 18 000 € de charges d'emballage pour permettre le bon conditionnement des fruits, 11 700 € pour l'achat des engrais, 7 700 € pour les produits phytosanitaires et enfin 3 000 € pour les plants de banane. Le transport des colis (32 700 €) représente près de la moitié des autres consommations intermédiaires et fait partie intégrante du compte planteur, la vente du produit étant conclue "arrivée à quai".

En plus des consommations intermédiaires, les principales charges des exploitations en banane concernent la rémunération des employés avec un montant moyen de 33 400 €. Elles représentent 78 % des « autres charges » et 18 % de l'ensemble des charges.

Charges d'exploitation

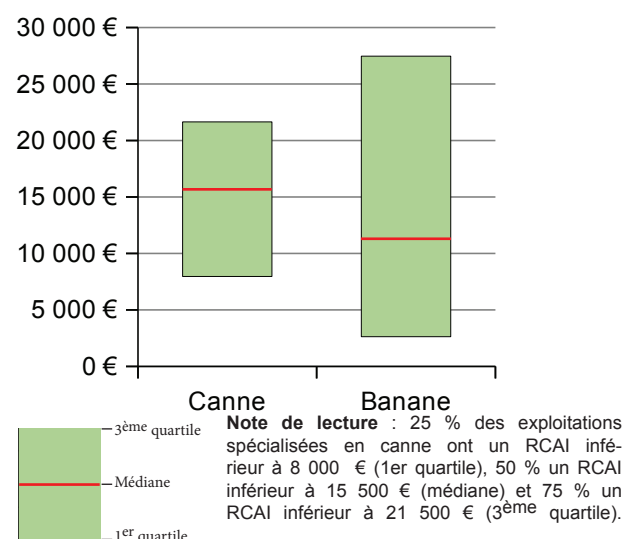


Les consommations intermédiaires des exploitations spécialisées en canne représentent en moyenne une charge de 24 800 €, soit un montant légèrement inférieur au produit de l'exercice. Les charges d'approvisionnement correspondent à un quart des consommations intermédiaires, notamment avec le poste des engrais représentant 2 500 €, le poste des produits phytosanitaires avec 1 800 €, et enfin les aliments pour animaux avec 900 €. C'est le poste des travaux et services qui représente la charge la plus importante des consommations intermédiaires avec 8 300 €.

Résultats des exploitations

La valeur ajoutée hors fermage constitue un solde intermédiaire avant l'apport des subventions et la rémunération des employés. Elle est négative en 2017 pour les exploitations spécialisées en banane avec un montant moyen de -35 200 €. Les charges sont en effet restées importantes, alors que le produit a été amputé de plus d'un trimestre avec l'arrêt des expéditions de bananes après le passage du cyclone Maria.

Distribution du RCAI : médiane et intervalle interquartile



Pour les exploitations cannières, la valeur ajoutée présente une valeur positive en 2017, témoin d'une campagne cannière satisfaisante, mais elle demeure très faible. Elle s'élève en moyenne à 1 300 €. Ce sont les subventions qui permettent de retrouver un excédent brut d'exploitation positif qui atteint 17 900 € pour la canne, et 26 900 € pour la banane.

Au final, après notamment soustraction des dotations aux investissements, le résultat courant avant impôt (RCAI), qui est l'indicateur de référence du revenu des exploitants agricoles, atteint 14 300 € pour les exploitations en canne, et 8 200 € pour les exploitations en banane. Près d'un quart des exploitations en banane ont un RCAI négatif en 2017, contre 17 % pour les exploitations en canne.

| RESULTATS ECONOMIQUES RICA 2017 | Unité | Grandes cultures (Canne) | Cultures Fruits (Banane) | Toutes orientations |
|------------------------------------------------------------------|----------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------|
| | | Moyenne | Moyenne | Moyenne |
| Nombre d'exploitations – Population RICA extrapolée | Nb | 929 | 470 | 2 088 |
| Nombre d'exploitations – Echantillon RICA | Nb | 31 | 30 | 88 |
| Caractéristiques physiques des exploitations du RICA 2017 | | | | |
| Production brute standard (PBS) | € | 29 986 € | 78 297 € | 53 728 € |
| Surface agricole utilisée (SAU) en ha | ha | 8,8 | 8,1 | 7,8 |
| SAU en fermage | ha | 7,2 | 3,3 | 5,5 |
| SAU en faire valoir direct | ha | 0,4 | 3,9 | 1,2 |
| SAU canne à sucre | ha | 6,1 | 0,1 | 3,3 |
| SAU Banane | ha | 0,0 | 4,0 | 0,9 |
| Surfaces en prairies | ha | 1,4 | 0,0 | 0,9 |
| UGB totales (unités gros bovins) | UGB | 6,1 | 0,0 | 19,3 |
| Effectif bovins | Tête | 6,5 | 0,0 | 5,9 |
| UTA totales (unités travailleur annuel) | UTA | 1,11 | 2,95 | 1,66 |
| Dont UTA non salariés | UTA | 1,10 | 1,15 | 1,11 |
| Dont UTA salariés | UTA | 0,01 | 1,80 | 0,55 |
| Production brute | | | | |
| Production brute | € | 46 030 € | 181 533 € | 105 808 € |
| Dont Produit brut animaux | € | 2 325 € | -79 € | 10 174 € |
| Dont Produit brut produits horticoles | € | 4 638 € | 594 € | 10 809 € |
| Dont Produit brut produits animaux | € | 78 € | 0 € | 19 323 € |
| Dont Produit brut végétaux transformés | € | 4 818 € | 302 € | 2 915 € |
| Dont Produit brut végétaux | € | 13 011 € | 76 536 € | 25 074 € |
| Dont Produits divers non exceptionnels | € | 21 160 € | 104 180 € | 37 513 € |
| Soldes intermédiaires de gestion | | | | |
| Production de l'exercice | € | 26 764 € | 80 163 € | 71 276 € |
| - Consommations intermédiaires | € | 24 780 € | 112 904 € | 65 364 € |
| Dont approvisionnement (charge réelle) | € | 6 205 € | 45 143 € | 32 121 € |
| Dont Engrais (charge réelle) | € | 2 566 € | 11 719 € | 4 649 € |
| Dont autres consommations intermédiaires | € | 18 575 € | 67 761 € | 33 244 € |
| Dont Travaux, services pour cultures (charges) | € | 8 312 € | 1 464 € | 5 452 € |
| Dont Autres achats de travaux et services | € | 220 € | 3 746 € | 1 018 € |
| Dont Carburants et lubrifiants non stockés | € | 1 937 € | 5 082 € | 2 806 € |
| Dont Petit matériel (charges) | € | 621 € | 995 € | 954 € |
| Dont Locations de matériel | € | 3 478 € | 6 788 € | 3 879 € |
| Dont Entretien du matériel | € | 1 106 € | 4 551 € | 2 503 € |
| Dont Transports, déplacements | € | 66 € | 32 677 € | 7 987 € |
| Dont Charges locatives du foncier | € | 43 € | 109 € | 53 € |
| Dont Fermages et loyers du foncier | € | 2 031 € | 3 685 € | 2 234 € |
| - Assurances | € | 723 € | 2 509 € | 1 991 € |
| = Valeur ajoutée hors fermage | € | 1 261 € | -35 250 € | 3 921 € |
| + Subventions d'exploitation reçues | € | 18 058 € | 101 243 € | 33 852 € |
| + Indemnités d'assurance | € | 1 186 € | 44 € | 607 € |
| - Loyers, fermages, métayages (charges) | € | 2 074 € | 3 793 € | 2 287 € |
| - Charges salariales | € | 241 € | 33 423 € | 11 278 € |
| - Ensemble des impôts et taxes | € | 300 € | 1 876 € | 777 € |
| = Excédent brut d'exploitation | € | 17 891 € | 26 944 € | 24 038 € |
| + Autres produits de gestion courante | € | 7 € | 12 € | 14 € |
| - Dotation aux amortissements | € | 3 517 € | 17 414 € | 10 891 € |
| = Résultat d'exploitation | € | 14 381 € | 9 543 € | 13 161 € |
| + Produits financiers | € | 13 € | 72 € | 58 € |
| - Charges financières | € | 98 € | 1 460 € | 621 € |
| = Résultat courant avant impôt (RCAI) | € | 14 297 € | 8 154 € | 12 597 € |
| - Charges sociales de l'exploitant | € | 1 049 € | 1 755 € | 1 663 € |
| = Résultat courant après paiement charges sociales | € | 13 247 € | 6 399 € | 10 935 € |
| Ratios technico-économiques | | | | |
| Produit brut total/ ha SAU | €/ ha | 5 240 € | 22 457 € | 13 550 € |
| Produit brut/ UTA | €/ UTA | 41 567 | 61 456 | 63 637 |
| Consommations intermédiaires/ ha | €/ ha | 2 821 € | 13 967 € | 8 371 € |
| Subventions/ SAU | €/ ha | 2 056 € | 12 524 € | 4 335 € |
| % de subventions dans le produit brut | % | 39% | 56% | 32% |
| RCAI par UTANS | €/ UTANS | 13 048 € | 7 062 € | 11 339 € |
| RCAI par ha de SAU | €/ ha | 1 627 € | 1 009 € | 1 613 € |

Lexique

La Production Brute Standard (PBS) : La PBS de l'exploitation constitue un ordre de grandeur d'un potentiel de production hors subventions des exploitations. Elle est calculée en appliquant un coefficient normatif régionalisé à chacune des superficies et des têtes d'animaux de l'exploitation, et en sommant les PBS partielles ainsi obtenues. Elle est exprimée en euros, mais ne représente pas un chiffre d'affaires observé. La PBS totale et les PBS partielles permettent essentiellement de classer les exploitations selon leur classe de dimension (CDEX) et leur orientation (OTEX).

L'Orientation Technico – Economique des exploitations agricoles (OTEX) : L'OTEX constitue le classement des exploitations selon leur(s) production(s)

principale(s), en fonction des parts relatives des PBS partielles. La classification comprend 64 postes, mais des regroupements sont généralement utilisés.

La Classe de Dimension Economique de l'Exploitation (CDEX) : La CDEX est déterminée sur la base de la production brute standard totale de l'exploitation. Elle est exprimée en euros et constitue un classement des exploitations selon leur taille.

Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) : Le RCAI est l'indicateur central du RICA. C'est le résultat d'exploitation auquel est ajouté le résultat financier (produits financiers - charges financières). Dans le RICA, le RCAI est calculé avant déduction des cotisations sociales de l'exploitant.

Méthodologie - Définitions

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une enquête communautaire dont l'objectif est de fournir des informations sur le fonctionnement technico-économique des exploitations agricoles. Cette enquête recueille des données comptables individuelles auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles des Etats de l'Union Européenne depuis 1968. Cette opération permet de suivre l'évolution des charges, des résultats et des capitaux engagés dans les exploitations agricoles. La méthodologie utilisée vise à fournir des données représentatives selon trois critères : la région, la classe de dimension économique (CDEX) et l'orientation technico-économique (OTEX).

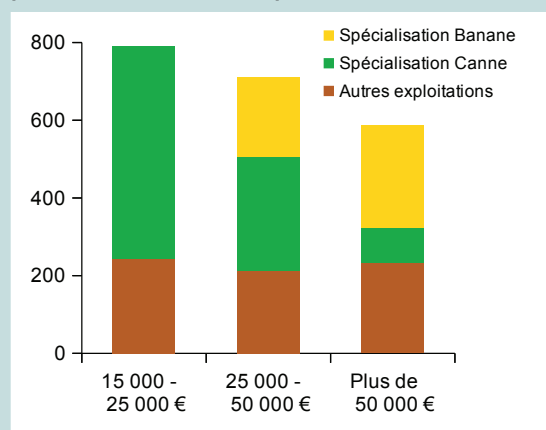
En France métropolitaine, le champ d'observation et d'analyse du RICA est restreint aux exploitations agricoles professionnelles, c'est à dire moyennes ou

grandes dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros. Plus de 7 600 exploitations composent ainsi l'échantillon national. Pour apprécier les particularités locales dans les DOM, les exploitations dont la PBS est comprise entre 15 000 et 25 000 euros ont également été intégrées dans le champ du RICA 2017.

Les exploitations prises en compte dans le champ RICA représentent en Guadeloupe 2 100 exploitations, soit 30 % de l'ensemble des exploitations agricoles recensées et 84 % de la PBS. Le champ RICA représente en effet les exploitations les plus grandes qui concentrent la majorité du potentiel de production agricole. L'opération a été réalisée en 2017 à partir de l'étude de 88 comptabilités d'exploitation. Elles ont été choisies pour être les plus représentatives possibles des exploitations agricoles guadeloupéennes en lien avec deux offices comptables conventionnés pour la collecte des données, le Centre de gestion CER-France et la FIPAG. Elles sont ainsi classées selon leur taille et leur spécialisation.

Les résultats permettent d'analyser la formation du revenu et ses évolutions, en particulier pour les exploitations spécialisées dans la culture de la banane et de la canne à sucre qui correspondent à plus de trois-quart du champ RICA et détiennent des échantillons représentatifs. Les résultats diffusés dans cette publication sont des indicateurs calculés sur l'échantillon RICA et extrapolés sur la structure des exploitations du recensement agricole 2010.

Répartition des exploitations du champ RICA par classe de taille et de spécialisation



Agreste : la statistique agricole

Directeur de la publication : S. VEDEL
Rédacteur : A. DUCROT
P A O : W. NESTOR
Impression : AIN - Ministère de l'agriculture
Dépôt légal : décembre 2019
ISSN : 1957-6161 série "Agreste Guadeloupe"



Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'information statistique et économique
Route de Saint-Phy - BP 651
97109 BASSE-TERRE

Tél : 0590-99-09-09 / Fax : 0590-99-09-10
E.mail : sise.daaf971@agriculture.gouv.fr
Sites internet : <http://daaf971.agriculture.gouv.fr>
www.agreste.agriculture.gouv.fr